



Rubrique: Concordats

Sous-rubrique: Prolongation du sursis concordataire

Date de publication: SHAB 21.06.2023

Publications supplémentaires: KABVD 23.06.2023

Date de fin de visibilité prévue: 21.12.2023

Numéro de publication: NA04-0000000808

Entité de publication

Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois, Rue du Simplon 22, 1800 Vevey

Prolongation du sursis concordataire Axibat S.A., succursale de Montreux

Entité requérante:

Axibat S.A., succursale de Montreux

CHE-305.785.284

c/o: Territet

avenue de Collonge 2

1820 Territet-Veytaux

L'entité requérante a obtenu la prolongation du sursis concordataire.

Organe décisionnel:

Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois

Début de la prolongation: 21.06.2023

Durée de la prolongation: 6 Mois

Fin de la prolongation: 05.04.2024

Remarques juridiques:

Publication selon les art. 295b et 296 LP.

Remarques juridiques complémentaires:

Par décision du 20 juin 2023, le Président accorde à AXIBAT SA une prolongation de sursis concordataire définitif jusqu'au 5 avril 2024 et confirme M. Pascal STOUDER, aab, en qualité de commissaire au sursis. Une audience sera fixée ultérieurement.